NOTIFICATION

Corrigendum

La communication ci-après, datée du 15 juillet 2020, est distribuée à la demande de la délégation des États-Unis d'Amérique.

**\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_**

Norme de sécurité pour les nacelles pour bébés; Correction

ORGANISME: *Consumer Product Safety Commission* (Commission de sécurité des produits de consommation)

ACTION: Modification rectificative

RÉSUMÉ: Le 20 mai 2020, la Commission de sécurité des produits de consommation (ci-après la "Commission") a publié une règle finale directe visant à réviser sa norme obligatoire concernant les nacelles pour bébés en incorporant par référence la dernière version de la norme ASTM pertinente. Le document notifié ajoute une adresse électronique, offrant ainsi au public plusieurs moyens de contacter la Commission, même pendant la pandémie de COVID-19.

CALENDRIER: Date de prise d'effet: 8 juillet 2020.

La présente modification rectificative et les précédentes actions notifiées sous la cote [G/TBT/N/USA/771](https://docs.wto.org/dol2fe/Pages/FE_Search/FE_S_S006.aspx?DataSource=Cat&query=@Symbol=%22G/TBT/N/USA/771%22%20OR%20@Symbol=%22G/TBT/N/USA/771/*%22&Language=French&Context=ScriptedSearches&languageUIChanged=true) portent le numéro de dossier de consultation (*docket*) CPSC-2012-0068. Le dossier est disponible sur le site [Regulations.gov](http://www.regulations.gov/) à l'adresse suivante: <https://www.regulations.gov/docket?D=CPSC-2012-0068>, et permet d'accéder aux documents principaux et aux documents justificatifs, ainsi qu'aux observations reçues. Les documents sont également disponibles sur le site [Regulations.gov](http://www.regulations.gov/) en effectuant une recherche par numéro de dossier de consultation (*docket* *number*).

<https://www.govinfo.gov/content/pkg/FR-2020-07-08/html/2020-13351.htm>

<https://www.govinfo.gov/content/pkg/FR-2020-07-08/pdf/2020-13351.pdf>

<https://members.wto.org/crnattachments/2020/TBT/USA/20_4212_00_e.pdf>

**\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_**